

Afin d'améliorer votre cadre de vie et de procéder au renouvellement urbain de votre quartier, l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne (EPASE), en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole, a engagé un projet urbain sur le quartier Saint-Roch.

MISE EN PLACE D'UN MODULE D'ÉLARGISSEMENT DE TROTTOIR RUE ANTOINE DURAFOUR Quartier Saint-Roch

Après une première phase de diagnostic partagé et de mise en place d'une stratégie d'aménagement, une phase d'expérimentations a été engagée. Ces expérimentations ont pour objectif de tester en taille réelle les premières pistes d'aménagements, ressorties des études urbaines et des ateliers. Ces phases d'expérimentations permettent d'évaluer les pistes d'aménagements testées et d'orienter la conception des aménagements pérennes.

Début des phases d'expérimentations :

- * Juin 2018 : rue Crozet Fourneyron
- * Juillet 2018 : place Saint-Roch
- * Septembre 2018 : rue Antoine Durafour

Phase aménagements pérennes : à partir du printemps 2019

La présente lettre info travaux concerne les travaux de mise en place d'un module d'élargissement de trottoir sur la rue Antoine Durafour entre la rue des Francs-Maçons et la place Saint-Roch.

Cet aménagement transitoire a pour objectif d'améliorer la qualité des espaces publics et de tester :

- un apaisement de la circulation automobile sur la rue Antoine Durafour,
- la suppression des quilles blanches,
- un élargissement des trottoirs et l'amélioration des cheminements piétons,
- un changement du cheminement cycliste : soit en voie partagée sur la rue Antoine Durafour, soit avec un cheminement alternatif mis en place sur la rue Crozet Fourneyron.

Impacts sur les usages les 19 et 20 septembre 2018 :

Travaux pour la mise en place de l'élargissement de trottoir : (19 et 20 septembre de 8h-18h)

La circulation automobile sera interdite rue Antoine Durafour entre la rue des Francs-Maçons et la place Saint-Roch. L'accès à la zone de travaux sera restreint, seuls les riverains seront autorisés à y circuler, pour accéder aux garages et aux voitures stationnées dans la rue.

Piétons

Le cheminement piétons et l'accès aux logements seront maintenus et adaptés en fonction de l'avancement des travaux.

Cyclistes

Le cheminement vélo sera maintenu et adapté en fonction de l'avancement des travaux.

Commerces :

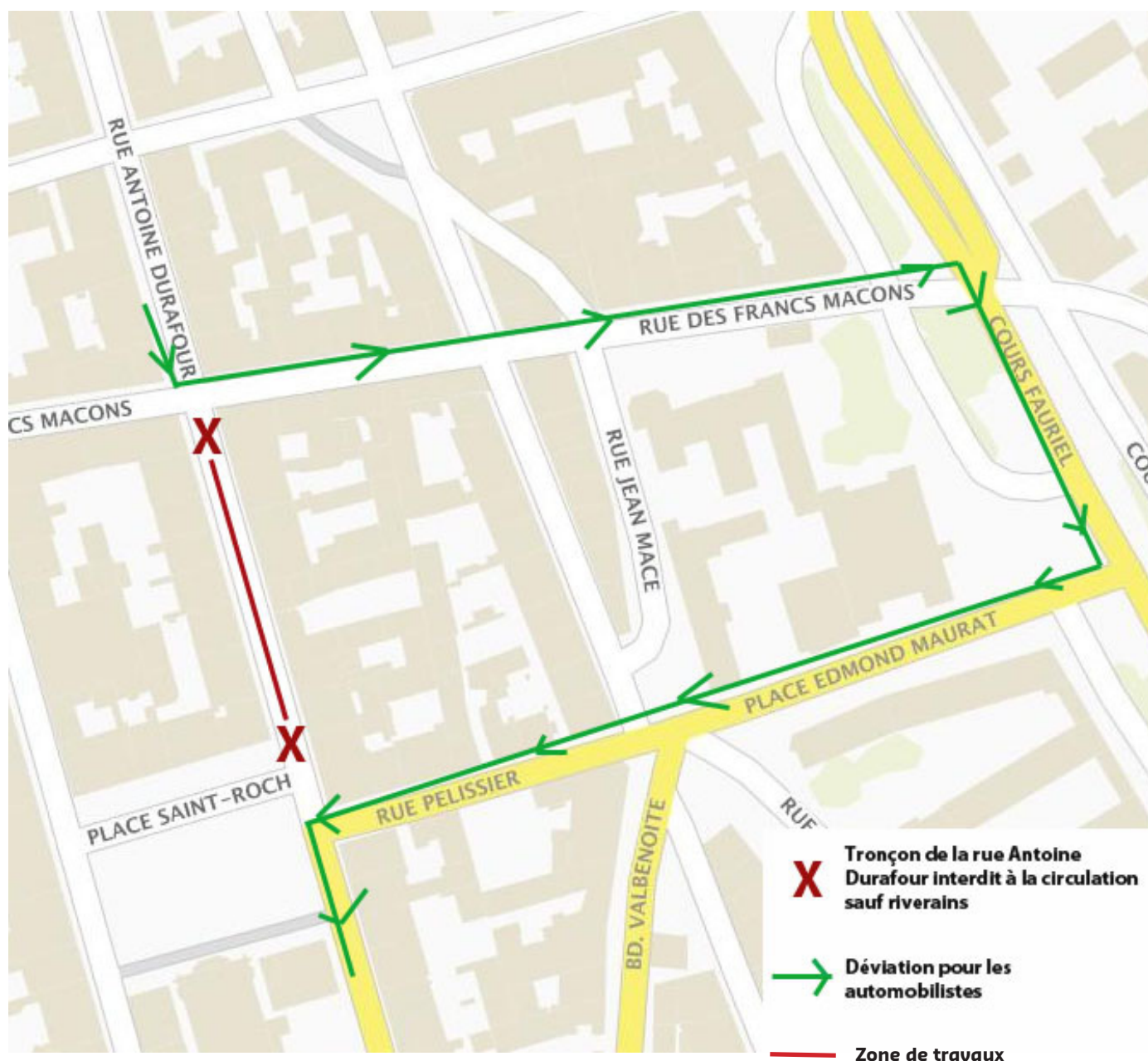
Les commerces et services resteront ouverts et accessibles pendant la période de travaux.

Stationnement :

Les places situées dans la zone de travaux seront majoritairement maintenues.

La suite au verso 

**Itinéraire conseillé de circulation automobile
pendant la durée de l'installation de l'élargissement de trottoir rue Antoine Durafour
(19 et 20 septembre)**



Pour des raisons de sécurité, nous vous invitons à la plus grande prudence aux abords du site en travaux.
L'EPA et la Ville de Saint-Etienne vous remercient par avance de votre compréhension et vous prient de les excuser pour les éventuels désagréments occasionnés par ce chantier.

**+ d'info : EPA de Saint-Étienne
www.epase.fr - saint-roch@epase.fr - 04 77 34 43 60**